

M. Baker (Nepean-Carleton): Faites-lui répéter la question.

L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Madame le Président, je pensais avoir bien fait comprendre il y a quelque instants que la Saskatchewan, qui exporte 60 p. 100 des céréales canadiennes et qui pourrait, au cours actuel, réaliser 2 milliards de dollars de recettes de plus au cours de la décennie dont nous parlons, réalisera des recettes supplémentaires de 1.2 milliard de dollars environ, grâce à cette mesure qui permettra d'acheminer les céréales vers les marchés de façon efficace.

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Il faudra par ailleurs, bien entendu, construire environ 3,800 wagons-trémies.

Une voix: Nous y revoilà.

M. Johnston: Si les députés tiennent à connaître la réponse, madame le Président, qu'ils me laissent leur fournir les faits.

Des voix: Oh, oh!

M. Johnston: Le député sait que ces faits figurent dans le document qu'il a sous les yeux. Comme le premier ministre l'a signalé, ce qu'on demande ici, c'est une participation aux coûts futurs. Les céréales des Prairies continueront de recevoir 651 millions de dollars au titre du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

Une voix: Asseyez-vous.

M. Johnston: Ce sont les coûts supplémentaires futurs qu'on leur demande maintenant de partager avec les autres contribuables canadiens.

M. Deans: On ne les y invite pas du tout. C'est un peu comme inviter les retraités à partager.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LA SAISIE DES COMPTES À RECEVOIR DES PETITES ENTREPRISES

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Les services de perception du ministère, qu'on retrouve un peu partout au Canada, et certainement en Colombie-Britannique, saisissent la totalité des comptes à recevoir des petites entreprises, même si cela signifie que celles-ci n'auront pas de quoi payer leurs employés. Quand cette directive a-t-elle été émise par le cabinet du ministre et pour quelle raison?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, s'il y a eu saisie de comptes d'entreprises, ce n'est pas à la suite de directives précises ou particulières de la part du ministère du Revenu national. Cela est dû à des défauts de paiements de toute évidence soit d'impôt ou encore

de déduction à la source. Cela n'est pas l'objet d'une directive particulière, mais relève de l'administration des lois de l'impôt.

[Traduction]

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock-Delta-Nord): Madame le Président, nous savons que le gouvernement manque d'argent, mais a-t-il maintenant pour politique d'acculer les petites entreprises à la faillite en les saignant à blanc?

Le ministre a-t-il pour politique d'envoyer de froides directives sans rien connaître des entreprises qui seront touchées?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je ne vois pas pourquoi le député essaie de noyer la crédibilité de ses propos dans la stupidité. Je lui ai indiqué que, lorsqu'on est obligé de saisir le compte en banque d'une société ou d'un individu, c'est parce qu'il y a grave défaut relativement aux paiements des impôts de cette société ou de cet individu. Et si un individu ou une société néglige de payer ses impôts, ce sont les autres contribuables qui eux paient tous les mois leurs impôts et qui de plus portent le fardeau de ceux qui négligent de les payer. A mon avis, le député devrait connaître ces choses élémentaires.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE RÔLE DU CANADA DANS LES POURPARLERS DE PAIX AU MOYEN-ORIENT

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. Ce matin, le président de l'Égypte s'est adressé au comité des affaires étrangères de la Chambre des communes et du Sénat. Il s'est entretenu avec le premier ministre hier. Le président de l'Égypte a parlé du rôle que le Canada jouait dans les pourparlers de paix au Moyen-Orient et son ministre d'État a déclaré que notre pays devrait se montrer plus actif.

Le premier ministre est-il d'avis, lui aussi, que le Canada devrait participer plus activement aux initiatives de paix au Moyen-Orient? Dans l'affirmative, de quelle façon, selon lui, devrions-nous jouer un rôle plus actif?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, pour l'instant, je crois qu'il vaudrait mieux souscrire à l'initiative que le président Reagan a prise en septembre dernier et dont le député a sûrement entendu parler. Nous nous sommes prononcés en faveur d'une telle initiative et aussi pour d'autres options de paix. Si le député insiste pour que nous soyons plus actifs, je suppose que nous pourrions plus fermement exprimer notre soutien. Pour cela nous pourrions demander à l'opposition d'agir de telle façon que la Chambre semble être unanime à vouloir que le président Reagan donne suite à sa proposition.